



Conditions Générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation et aux services annexes. Les actions peuvent être réalisées :

- soit au bénéfice de groupes constitués par une entreprise, généralement dans ses locaux : formation "intra -entreprise"
- soit au bénéfice de personnels de différentes entreprises, dans nos locaux : formation "inter -entreprise",
- soit selon des formules au cas par cas définies comme formation « autre » ou « mixte ». A défaut de contrat écrit signé des deux parties, ces Conditions constituent le seul accord entre elles relativement à l'objet de la commande et prévalent sur tout autre document.

Modalité d'inscription et de commande :

Concernant les formations « inter-entreprise » :

Toute inscription à une session de formation ne sera prise en compte qu'à condition qu'elle soit formalisée.

Concernant les formations « intra-entreprise » ou « mixtes » :

Afin de satisfaire au mieux le besoin du Client, les modalités pratiques d'inscription et de réalisation des formations seront définies au cas par cas.

Convocation - Confirmation de la réalisation de l'action Formation

Dans le cas de sessions « inter-entreprise », une convocation est adressée, à l'avance, à l'employeur pour transmission à chaque participant. Elle indique les renseignements concernant la session (dates, lieu, horaires...). Attention, cette convocation tient lieu de confirmation d'inscription au stage.

Dans le cas des formations « intra-entreprise », la signature de la convention par les deux parties tient lieu de confirmation. En renvoyant la convention signée, l'établissement s'engage à fournir la liste des participants.

Prix

Les prix indiqués sont net de taxes. Le prix inclut la mise à disposition du matériel pédagogique et audiovisuel nécessaire à la formation. Les frais de repas du midi ne sont pas inclus forfaitairement dans le prix total. Il ne comprend ni l'hébergement ni le déplacement.

Annulation – report - absence

Annulation ou report du fait de l'OMEP de Watrelos

L'OMEP se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation.

L'OMEP en informe alors le Client dans les plus brefs délais, il incombe alors au Client de procéder à une nouvelle inscription. Aucune indemnité ne sera versée au Client à raison d'un report ou d'une annulation du fait de l'OMEP.

Annulation du fait du client :

En cas d'annulation de la formation, moins de 8 jours avant le démarrage, L'OMEP facture en totalité la formation.

Convention - Facture

Les enseignements, conformément à la loi du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle, font l'objet d'une convention. La convention de stage est adressée avant le début de la formation. Des attestations sont remises en fin de formation.

L'OMEP facturera l'ensemble des heures de formation prévu au programme de formation et stipulé sur la convention de

formation même en l'absence du stagiaire. Il est possible de demander à l'OMEP d'envoyer par mail mensuellement l'état d'assiduité du stagiaire.

Si la formation est financée par un OPCO qui ne finance pas les heures d'absence, ces dernières seront facturées à l'entreprise signataire de la convention.

Conditions de paiement

La facture de formation est payable au comptant dès réception de la convention et/ou de la facture selon l'accord conventionnel.

L'OMEP de Watrelos n'accepte ni lettre de change, ni billet d'ordre. En cas de retard de paiement, à 45 jours fin de mois, sur mise en demeure préalable, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal est dû.

Confidentialité et droit de propriété

Les documents mis à la disposition du Client sont protégés par le droit d'auteur. Tout le matériel pédagogique utilisé demeure notre seule propriété ou celle de nos partenaires.

En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans l'autorisation expresse préalable de l'OMEP ou de ses ayants droits est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Informatique et liberté

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'OMEP sont utiles pour le traitement du dossier. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Droit à l'image

Certains documents photographiques sont réalisés dans nos établissements : réalisations pédagogiques, articles de presse, site web de l'établissement. La plus grande attention est apportée afin qu'aucune photo ne puisse porter préjudice à la dignité du client. L'utilisation de l'image est soumise à autorisation. Son accord est nécessaire. La validation du règlement intérieur vaut acceptation.

Cependant, un courrier doit être adressé au secrétariat de l'OMEP pour nous signaler tout désaccord (contact@omep.net).

Responsabilité - Indemnités

L'OMEP ne pourra être tenu responsable vis à vis du Client de tout préjudice direct ou indirect découlant de l'exécution des présentes conditions, du comportement des stagiaires inscrits dans nos stages ainsi que de tout événement survenant alors que les stagiaires ont quitté les lieux de formation placés sous notre contrôle. L'acheteur et l'entité bénéficiaire de la formation (si elle est différente de l'acheteur) acceptent la responsabilité du respect par leurs stagiaires des présentes conditions. L'acheteur et l'entité bénéficiaire acceptent de nous indemniser de toute perte, dommage, ou dégât causé à toute propriété, ou à tous nos employés et partenaires du fait de tout stagiaire inscrit par eux. En cas de recouvrement judiciaire ou extra judiciaire, l'ensemble des frais exposés par l'OMEP est à la charge du Client.

Droit applicable et compétence juridictionnelle

En cas de litige, les tribunaux de Lille sont seuls compétents.